

# MATURITE ECOLOGIQUE

**Le dispositif « Maturité écologique »** permet d'accélérer et d'accompagner sa transition écologique. Il s'adresse aux TPE de l'économie de proximité : commerce, services et tourisme.



## **Le diagnostic Maturité Ecologique : 4h pour accélérer ma transition écologique**

Réalisation et restitution par un conseiller de la CCI

Analyse des axes suivants :

- ✓ Pilotage stratégique : actions pour réduire l'impact environnemental, offres de produits/services, sensibilisation du personnel et des clients ...
- ✓ Gestion des locaux : énergie, eau
- ✓ Déchets : tri, recyclage, réduction des déchets, gestion des stocks
- ✓ Achats : produits éco-responsables, achats durables
- ✓ Mobilité : livraison, utilisation de modes de transports doux pour les salariés

**Coût : 400€ HT**

*Dans le cadre du partenariat avec la communauté de communes Les Vals du Dauphiné, les accompagnements « Maturité écologique » sont pris en charge par la collectivité.*

*Dans la limite de 10 entreprises sur l'année 2024.*